



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pas-de-Calais

Calais, le 3 juillet 2019

Objet : Compte rendu de conseil d'école

Date : Jeudi 4 juillet 2019

Ordre du jour :

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
ANTOINE PARMENTIER**

Affaire suivie par
M. VASSEUR Guillaume

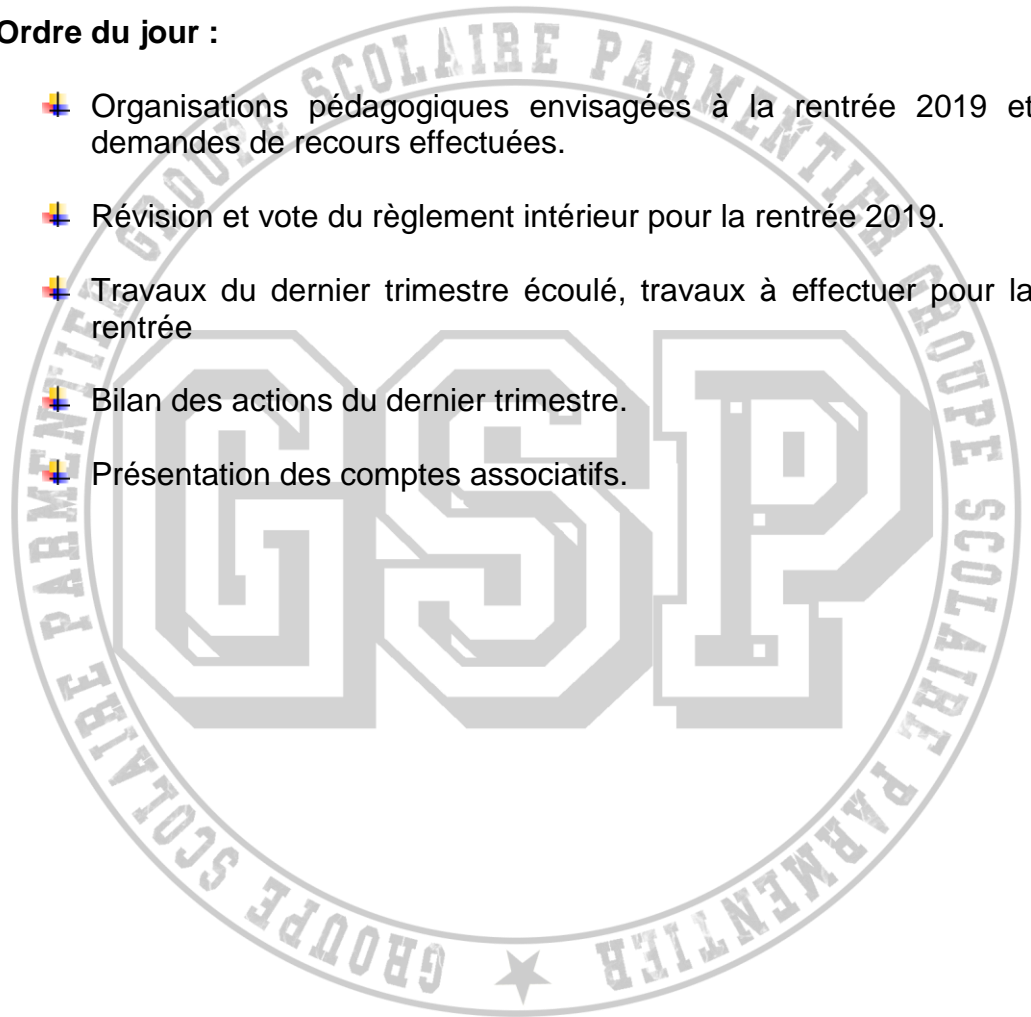
Téléphone
0321346423

Courriel
ce.0624009w@ac-lille.fr

Site
<http://ecole-parmentier.etab.ac-lille.fr/>

Adresse
1280, grande rue
du petit Courgain
62 100
CALAIS

- ✚ Organisations pédagogiques envisagées à la rentrée 2019 et demandes de recours effectuées.
- ✚ Révision et vote du règlement intérieur pour la rentrée 2019.
- ✚ Travaux du dernier trimestre écoulé, travaux à effectuer pour la rentrée
- ✚ Bilan des actions du dernier trimestre.
- ✚ Présentation des comptes associatifs.



Émargement :

CONSEIL D'ÉCOLE 4 juillet 2019

Nom	prénom	fonction	signature
PETIT	Thérèse Marie	Pair adjoint	
FOURMION	Philippe	DDEN	
ANQUEZ	Peggy	Adjoint (enseignant)	
DERNONCOURT	Aline	Adjointe.	
CLABAUT - COCQUERELLE	Emilie	Adjointe	
VILLEZ	Noémie	Adjointe	
FOUFELLE	Alicia	Adj.	
Duchâteau	Elise	Bol zil Courtebarne	
DESPINOY	Anne Sophie	Adj.	
JOUAN	Gwenaelle	adj	
MACKÉ	Dominique	adj	
LEFEVRE	Sylvana	adj	
DOUX	Christelle	Adj.	
Dehondt	Karimé	adj	

Compte rendu de conseil d'école :

✚ Organisations pédagogiques envisagées à la rentrée 2019 et demandes de recours effectuées.

- Malgré la transmission régulière de nos prévisions d'effectifs la situation n'a pas été révisée en juin alors que les effectifs le justifiaient selon les membres du conseil d'école.
- Les opérations « école morte » initiées par les parents élus ont été fortement suivies, surtout la première avec plus de 70% d'élèves absents.
- Nous n'avons reçu les listes d'élèves de la ville qu'en juin ce qui est beaucoup trop tard (les inscriptions n'ont pu démarrer que fin juin avec un mois de retard sur les années précédentes). **Il serait souhaitable d'avoir une liste en avril au plus tard.**
- Les prévisions d'effectifs se sont confirmées : +12 élèves à la rentrée.
- Un courrier a été transmis à Mme Plouvin et Monsieur Lelièvre fin juin afin de solliciter une révision de notre situation avant la fin de l'année. Madame l'Inspectrice s'est chargée de faire suivre ce courrier à Monsieur le directeur Académique qui devrait d'ailleurs rencontrer Madame le Maire et Monsieur Lelièvre le 11 juillet prochain.
- Mr Lelièvre a reçu Mr Vasseur récemment et a effectivement constaté que les effectifs étaient bien loin des prévisions de janvier ; selon lui, une fermeture ne se justifie plus du tout.
- Les parents d'élèves ont eux-mêmes transmis un courrier à Madame l'Inspectrice et à Mr Lelièvre.
- Deux organisations pédagogiques ont été effectuées pour la rentrée comme prévue : une à 14 classes, une à 13 classes.

EFFECTIFS RENTREE 2019

NIVEAUX	TPS 2017	PS 2016	MS 2015	GS 2014	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
MONTEE PEDAGOGIQUE RENTREE 2019	0	15	22	28	35	28	39	27	27	221
INSCRIPTION MAIRIE	26	14	1	2	3	3	2	2		53
MAINTIENS	0	0	0	2	1	0	1	0	0	4
ELEVE				gabriel et raphael	lana		SHAINA			
TOTAL	26	29	23	32	39	31	42	29	27	278

EFFECTIF PAR NIVEAU

NIVEAUX	TPS 2017	PS 2016	MS 2015	GS 2014	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
TOTAL	26	29	23	32	39	31	42	29	27	278

MOYENNE EFFECTIF

	CYCLE 1	CP ET CE1	CE2 + CYCLE 3	TOTAL
EFFECTIF	110	70	98	278
NOMBRE DE CLASSES	4	5	4	13
MOYENNE PAR CLASSE	27,5	14,0	24,5	21,38

REPARTITION A 13 CLASSES

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
MME DUQUENNE	13	14								27
MME ANQUEZ	13	15								28
MME DERNONCOURT			12	15						27
MME MARMIN			11	17						28
MME MACKE					13					13
MME DOUX					13					13
MME CLABAUT					13					13
MME DESPINOY						16				16
MME JOUAN						15				15
MME DEHONDT							25			25
MME LEFEVRE							17	8		25
MME FOUFELLE								13	11	24
MME VILLEZ								8	16	24

TOTAL	26	29	23	32	39	31	42	29	27	278
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

EFFECTIF PAR NIVEAU

NIVEAUX	TPS 2017	PS 2016	MS 2015	GS 2014	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
TOTAL	26	29	23	32	39	31	42	29	27	278

MOYENNE EFFECTIF A 14 CLASSES

	CYCLE 1	CP ET CE1	CE2 + CYCLE 3	TOTAL
EFFECTIF	110	70	98	278
NOMBRE DE CLASSES	5	5	4	14
MOYENNE PAR CLASSE	22,0	14,0	24,5	19,86

REPARTITION A 14 CLASSES

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
MME DUQUENNE	13	9								22
MME CLABAUT	13	10								23
MME ANQUEZ		10	11	1						22
MME DERNONCOURT			12	9						21
MME MARMIN				22						22
MME MACKÉ					13					13
MME DOUX					13					13
MME DELATTRE					13					13
MME DESPINOY						16				16
MME JOUAN						15				15
MME DEHONDT							25			25
MME LEFEVRE							17	8		25
MME FOUFELLE								13	11	24
MME VILLEZ								8	16	24

TOTAL	26	29	23	32	39	31	42	29	27	278
-------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Nous ferons donc la rentrée à 13 classes (sauf changement de situation avant la rentrée). Madame Clabaut accueillera sa classe de cp dans la maternelle afin d'éviter des déménagements inutiles si nous avons un recomptage des effectifs à la rentrée.

Non seulement la fermeture en maternelle pourrait être annulée, mais la question d'une ouverture en ce1 se pose en raison de nos effectifs. Bien que la place manque à l'école, le conseil d'école vote unanimement pour l'acceptation d'une ouverture si l'occasion se présente et pour l'installation de la classe dédoublée dans un des dortoirs de la maternelle. Cela impliquera un manque de place dans les dortoirs (55

TPS-PS sont attendus). La priorité sera donc donnée aux élèves ayant 3 ans et dont les parents travaillent.

Les parents élus font part de leur mécontentement quant au manque de réactivité et d'informations de la ville. Qu'il y ait une fermeture ou pas, **l'école a besoin de salles supplémentaires.**

Le conseil d'école demande dans l'immédiat l'installation d'un modulaire supplémentaire pendant les vacances scolaires.

Le conseil d'école demande également à recevoir des informations sur le calendrier fixé par la ville pour la réalisation des travaux d'extension.

Cela fait des années que l'école demande la réalisation de travaux et pourtant aucune information ne nous est communiquée. Voilà deux ans que le préau est supporté par des étais. Les parents s'insurgent que depuis le temps rien n'ait avancé.

Postes avs : La situation semble se débloquer puisque des postes d'avs devraient être débloqués à la rentrée. La situation devrait être bien plus acceptable que cette année pour tout le monde. Nous avons reçu cette information ce midi même.

+ Révision et vote du règlement intérieur pour la rentrée 2019.

Le règlement intérieur est lu, modifié partiellement, et voté.

+ Travaux du dernier trimestre écoulé, travaux à effectuer pour la rentrée

- Pas de retour sur le projet d'extension et le devenir des modulaires.
- Poubelles installées dans les cours cycle 2 et 3 : **une poubelle doit être refixée au mur.**
- Besoin de stores occultant en élémentaires (pour les vidéoprojecteurs) et de changer les stores de la maternelle qui sont en piteux état (salles de classe et salle de motricité). Nécessité de stores occultant également dans les couloirs de la maternelle (chaleur excessive en été).
- La gazinière n'a toujours pas été changée et ne le sera pas car la ville n'a pas le budget. Le budget alloué pour cet achat a été transféré au rased pour l'achat de tests psychologiques WISC 5 a confié Mr Lelièvre à M.Vasseur.
- Mr Vasseur souhaiterait qu'un physiophone soit installé à l'entrée de la maternelle comme c'est le cas dans plusieurs écoles.
- Racheter des ballons en mousse pour les élèves (coopérative de l'école).
- Un tableau Velleda doit être fixé dans la classe de Mme Lefevre
- Refaire les peintures au sol dans la cour maternelle (lignes délimitant la zone TPS-PS + demis-cercles devant les portes).
- Réparer les dalles au plafond du couloir face à la classe de ce1 (fuite toiture)
- Des radiateurs fuient toujours en élémentaire (vérifier dans les classes)
- Demander l'installation d'étagères en maternelle (réserve ATSEM, Salle de rangement motricité, classe de Mme Anquez)
- Réalisation d'un meuble tv dans le hall de la maternelle
- Dans le modulaire, inversion des portes manteaux et du tableau dans la classe de droite. Installer un tableau triptique (un tableau est en attente dans la réserve à côté de la salle photocopieuse en élémentaire)

- La porte d'entrée de la maternelle à régler. Elle ferme mal.
- Demander à ce que les rideaux en élémentaire soient lavés.

✚ Bilan des actions du dernier trimestre.

Vente de muquet

recette = 777 euros.

Dépense = 618.2 €

Bénéfice = 158.8 €

Grille de printemps : la vente a très bien fonctionné

Recette = 3197 euros

Dépense = 1034.90 euros

Bénéfice = 2162,10 €

L'action sera sans doute renouvelée l'an prochain car nous sommes très satisfaits de ce qu'ils ont proposé cette année.

UFOLEA : encore un succès cette année. Nouveauté = vente du dvd + partenariat avec l'ime.

Très bon retour sur le partenariat avec l'IME et sur le spectacle en général. Les classes de cp iront plus loin dans ce partenariat l'an prochain. La prise de contact démarrera plus tôt, un projet d'écriture verra le jour.

Les parents sont aussi très satisfaits et félicitent l'équipe pour le travail accompli.

Une cinquantaine de dvd vendus à prix coutant (8€)

Pas de Nouvelles des demandes de FIP à ce jour.

Coût des voyages de fin d'année

Classes	DESTINATION	Coût voyage	crédit bus mairie	crédit coop école 12 euros/el	reste à financer par les coop de classe	Nombre d'élèves	Coût /élève	crédit ou débit par élève à reporter
TPS-PS	dunes blériot	70,00	41,84	264,00	-235,84	22	1,28	10,72
PS-MS	dunes blériot et zoo lille	302,75	41,84	252,00	8,91	21	12,42	-0,42
MS	dunes blériot et zoo lille	302,75	41,84	240,00	20,91	20	13,05	-1,05
MS-GS	PLUS CAPELLE LA GRANDE	271,48	62,77	504,00	-295,29	42	4,97	7,03
CP	ENERLYA MAISON DE L'ENERGIE	447,60	62,77	348,00	36,83	29	13,27	-1,27
CE1	PONEYCLUB FRETHUN	699,00	62,77	480,00	156,23	40	15,91	-3,91
CE2/CE2-CM1	planetarium + plage malo+zoo mardyck	482,00	62,77	540,00	-120,77	45	9,32	2,68
CM1-CM2/CM2	PARC OLHAIN	890,00	62,77	564,00	263,23	47	17,60	-5,60
		3 465,58	439,37	3 192,00		266		

Les débits et crédit ont été reportés sur les coopératives de classes qui ont soit remboursé le trop perçu à la coopérative centrale de l'école, soit reçues un crédit pour acheter du matériel pour la classe (appareil photo, télévision, ...) avant la fin de l'été.

- **Kermesse** :

<p>Recettes</p> <p>Total = 3421,33 €</p>	<p>Programmes = 250 € Enveloppes tout gagnant = 108 € Menus = 823 € Buvette = 932,33 € Jeux = 1168 € Paddy = 140 €</p>
<p>Dépenses</p> <p>Total = 1132,85 €</p>	<p>Sécurité = 50 € Saucisses et Merguez = 96,90 € Pain = 65 € Chips = 26,90 € Lots = 246,05 € Courses Metro = 294,89 € Boissons soft = 147,36 € Panier Garni = 30,64 € Calais vin = 175,11 €</p>
<p>Bénéfice</p>	<p>2288, 48 €</p>

Madame Caron étant absente, Mr Vasseur lit le courrier qu'elle a transmis. Elle relève certains dysfonctionnements dans l'organisation qui sont assez rapidement expliqués (erreurs de plannings, personnes occupées à d'autres tâches).

Le manque d'investissement de certaines personnes est mis en cause. L'équipe est très étonnée, certains parents élus également puisque chacun a le sentiment d'avoir fait ce qu'il avait à faire ; tout le monde était mobilisé pour cette journée.

Cette discussion sera approfondie avec Mme Caron vendredi 5 afin de ne pas rester sur ce sentiment négatif.

Mme Hugot, parent élue, remercie d'ailleurs l'équipe de l'école pour son investissement tout au long de l'année et remarque que cet investissement est également très fort du côté des parents élus.

Quelques points seront à revoir pour l'année prochaine :

- Revoir le tableau des menus qui était trop complexe et privilégier une forme plus lisible.
- Attention à la dlc car celle des tomates et de la salade était fixée au 29 juin. Mme Jossien propose d'acheter éventuellement ces produits la veille de la kermesse.
- Il est convenu afin de mieux répartir les postes de chacun de réaliser la répartition des tâches tous ensemble.

✚ Présentation des comptes associatifs.

- Rappel cotisation coopérative à la rentrée :

Cotisation annuelle proposée pour 2019-2020 :

10 € pour 1 enfant scolarisé

16 € pour 2 enfants scolarisés

20 € pour 3 enfants scolarisés ou plus

- Comptes

Les comptes présentent un solde créditeur de 6239,55 euros au 31 mai 2019.

Les comptes sont vérifiés et signés.

Le conseil d'école s'achève à 19h30. Un pot de fin d'année est offert.

